



Communiqué de presse
Vendredi 11 juillet 2003

e-démocratie : France 1 / Grande- Bretagne 5

Deux jours avant le CISI (Comité Interministériel pour la Société de l'Information) du jeudi 10 juillet 2003, s'est tenue dans la mairie d'Issy-les-Moulineaux la Rencontre du Club du e-public « France / Grande-Bretagne : le match de la e-démocratie ».

Le « match de la e-démocratie » tourne largement à l'avantage de nos amis d'outre-Manche

Stephen COLEMAN, professeur de e-démocratie à l'Institut de l'Internet de l'Université d'Oxford et conseiller du Gouvernement britannique sur les politiques de la e-démocratie, a confronté expériences et points de vue britanniques aux témoignages et commentaires de parlementaires, chercheurs, et divers acteurs français, dont André SANTINI, maire d'Issy-les-Moulineaux et député des Hauts-de-Seine, Alain GIFFARD, directeur de la Mission interministérielle pour l'accès public (MAPI), Pierre de LA COSTE, auteur du rapport "l'Hyper-République" remis au secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat Henri Plagnol en janvier 2003, Georges CHATILLON, maître de Conférence à l'Université de Paris-I, Panthéon-Sorbonne ; une Rencontre arbitrée par Sandy WALKINGTON, directeur des affaires publiques de BT, Pierre-Marie VIDAL, directeur de la publication de Profession Politique et par une centaine de participants français et britanniques.

La victoire de la Grande-Bretagne, par cinq émulations à une, ne souffre aucune discussion...

→ Réduction de la fracture numérique : France 0 – GB 1

Avec 40% des Français qui se connectent tous les jours dans leur vie professionnelle ou personnelle, la France accuse toujours une longueur de retard d'une quinzaine de points sur Albion. En sus d'un taux supérieur d'équipement des ménages, les sujets de Sa Majesté la Reine d'Angleterre jouissent de la gratuité intégrale des lieux d'accès publics à Internet, qui sont « plus nombreux que les bureaux de poste » précise Stephen Coleman. Il est vrai que le Comité interministériel consacré à la société de l'information (CISI), présidé par Jean-Pierre Raffarin ce jeudi 10 juillet 2003, affirme l'objectif d'une politique de formation gratuite à Internet dans les espaces publics numériques, via un label unique "Netpublic" (ce label procède d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales). Le gouvernement britannique, lui, est d'ores et déjà engagé dans la popularisation de la télévision interactive offrant des accès immédiats et gratuits à des services administratifs et, plus généralement, agit en faveur de l'interopérabilité des modes d'accès à Internet et aux téléprocédures (terminal informatique, téléphone, télévision, etc.). Le professeur Coleman invite par ailleurs les décideurs publics et les acteurs sociaux à favoriser la production de contenus « citizen to citizen » (citoyen à citoyen), meilleur moyen de susciter l'appropriation du Réseau par les utilisateurs.

→ Intégration de forums citoyens consultatifs et délibératifs dans le travail parlementaire : France 0 – GB 2

Le Parlement britannique expérimente les « consultations pré-législatives », grâce auxquelles les citoyens disposent d'un véritable "Parlement virtuel" pour réfléchir à la fois sur les principes généraux mais aussi sur les détails des principaux projets de loi. Un protocole de consultation, conjuguant définition rigoureuse des objectifs, incitation à la participation et modération stimulante, a été couronné, par exemple à l'occasion d'un projet de loi sur la violence domestique : les parlementaires ont reçu des milliers de témoignages utiles de femmes battues qui, pour la plupart, ne s'étaient jamais connectées à Internet auparavant. Expérience si concluante qu'un Comité parlementaire verra le jour

incessamment, tout spécialement destiné à organiser ces consultations citoyennes, en soutien au travail parlementaire.

→ **Visibilité des sites assurant le déploiement de la e-administration et de la e-démocratie : France 0 – GB 3**

De colloque en colloque, on répète, depuis des années, que la plupart des Français seraient surpris de découvrir tous les services disponibles sur le site service-public.fr... Rares étaient les participants de notre Rencontre à connaître la nouvelle newsletter de « veille législative » éditée par le site du Sénat, outil de e-démocratie de premier choix...

En tout cas, la communication sur les réalisations françaises en matière de e-gouvernement n'a pas alerté les oreilles du jury européen du prix eEurope ! Revenant de la cérémonie officielle durant laquelle ont été révélés les sites lauréats du prix eEurope 2003, André Santini s'est désolé de l'absence de la France lors de ce rendez-vous majeur, alors que la plupart des pays européens, dont le Royaume-Uni, ont été récompensés dans des catégories aussi diverses que « rôle de l'administration en ligne dans la compétitivité européenne », « vie meilleure pour les citoyens européens », « coopération et services publics en ligne pour les pouvoirs publics européens, centraux et locaux. »

→ **Culture techno-politique des parlementaires et des dirigeants : France 0 – GB 4**

Même si en Grande-Bretagne, comme dans l'Hexagone, seule une poignée de parlementaires s'avèrent des leaders technophiles et des apôtres de la e-démocratie, la mécanique même de l'offre et de la demande élève le niveau moyen de la culture technologique des responsables politiques et accroît leur intérêt pour les questions de e-démocratie. Le taux de connexion des électeurs britanniques et la confiance supérieure de ces derniers dans la société numérique conduisent tous les futurs candidats à courtiser davantage les voies électroniques.

→ **Volontarisme politique pour l'introduction du vote électronique : France 0 – GB 5**

En 2006, tous les scrutins devront offrir aux électeurs britanniques la possibilité de voter par Internet : telle est l'ambition du gouvernement britannique. Pendant ce temps en France, nous en sommes encore à la valse, certes incontournable, des rapports, des expériences limitées, voire à l'objectif prioritaire (et pourtant fatalement intermédiaire) des machines à voter sans connexion à Internet, sur fond de frilosité préventive de la CNIL. Toutefois, avant la parution de la « Recommandation sur le vote électronique en France » du Forum des Droits sur l'Internet, la CNIL, jeudi 10 juillet 2003, a créé la surprise en assouplissant sa position et en adoptant une recommandation sur les conditions garantissant le secret du e-vote.

→ **Occupation du terrain par les bonnes intentions et quelques projets moteurs : France 1 – GB 5**

La France a sauvé l'honneur grâce à un superbe but marqué collectivement par toutes les bonnes intentions ! Ainsi, outre « les perspectives futures du développement de la société de l'information en France, sous le double prisme de la démocratisation des usages et d'une amélioration de la confiance dans l'internet » tracées par le CISI, outre l'amélioration progressive mais incontestable des sites parlementaires et de leurs services à forte valeur ajoutée (mais aussi la progression de la qualité et de l'audience de la chaîne télévisée parlementaire qui mise, dans nombre de ses émissions, sur la participation des télé-acteurs par SMS ou par Internet), des villes en pointe dans le domaine de la e-démocratie poursuivent sans relâche leurs investissements. Nos hôtes britanniques ont apprécié le descriptif de la nouvelle salle multimédia du Conseil municipal de la ville d'Issy-les-Moulineaux (mise en service en septembre 2003), et le maire André Santini a annoncé la création d'un centre de gestion unique des contacts avec les citoyens qui traitera à la fois les appels téléphoniques, les emails, et le courrier postal. La ville de Vandoeuvre vient d'être sélectionnée par le Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de l'Aménagement du Territoire, comme Ville pilote, dans le cadre de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, sur un projet de Carte democr@tics. Deux volets caractérisent le projet utilisant une carte à puce sécurisée dont un volet « carte de vie quotidienne », à

usage de consultation électronique des citoyens, développant le principe de démocratie participative locale.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu de la Rencontre « France / Grande-Bretagne : le match de la e-démocratie » sur le site : <http://www.clubepublic.net>

Contact : François Freby, contact@clubepublic.net, 06 82 07 90 26

A propos du Club du e-public

Le Club du e-public est un espace de réflexion et de partage d'expériences entre tous ceux qui, de par leur position, sont des acteurs ou des observateurs de la véritable révolution initiée par l'usage des TIC. Les membres du Club du e-public pensent que leur usage va profondément modifier les relations entre politiques et citoyens, mais aussi entre pouvoirs publics et citoyens.

A propos du groupe BT

Le groupe BT est une société internationale comptant 100 000 employés dont environ 10 000 basés hors de Grande-Bretagne.

BT s'implique depuis quelques années dans des projets de e-démocratie, travaillant en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales en Grande-Bretagne et en Europe sur des projets pionniers allant du e-vote à des expériences pilotes de procédures de consultation en ligne.

A propos de Stephen Coleman

M. Coleman est professeur de e-démocratie à l'Institut de l'Internet de l'Université d'Oxford ; il est également membre du Jesus College à Oxford (une des plus éminentes écoles d'Oxford).

Durant sa carrière, il a été directeur du Programme e-démocratie mené par la Hansard Society (comité, rattaché au Parlement, développant la démocratie parlementaire aux nouvelles technologies) : programme qui a lancé les consultations en ligne du Parlement Britannique et les cours de Média et Communication à l'École des sciences politiques et des sciences économiques de Londres.

Il a présidé la Commission indépendante sur les méthodes du vote alternatif, il a été le conseiller technique de la commission d'information sur les technologies digitales : « *Travailler pour le Parlement et au service du public* » et le conseiller du Gouvernement Britannique sur les politiques de la e-démocratie.

Ses ouvrages : (concernant notre sujet)

- *Réaliser la démocratie en ligne : un droit civique dans le cyber espace*, Edition IPPR, 2001.
- *L'Odyssée du cyber espace : Internet à l'heure des élections britanniques*, Edition Hansard Society, 2001.
- *Le Parlement à l'heure d'Internet*, Edition OUP, 1999